

## L'après EQUAL...

**De la phase de transfert/diffusion en 2008...**

**...vers un plan de développement 2009 /2013**

Le Pays de Gâtine a pour mission, au regard de ses statuts et de la « charte de développement durable du territoire Gâtine 2000 /2010 », de se préoccuper du développement du territoire du Pays de Gâtine avec ses partenaires.

Les services à la population, et parmi ceux-ci les services aux personnes (personnes âgées, petite enfance et personnes handicapées), constituent un enjeu pour le maintien et l'accueil des populations.

Depuis 2004, le programme EQUAL a structuré une démarche de travail des acteurs de ce secteur autour d'un accord de partenariat de développement et d'un accord de coopération transnationale. Des actions ont été menées, des nouveaux services ont été testés, des formations ont été mises en œuvre,... une notion d'« acteur collectif » est apparue.

La demande exprimée par les membres actuels du comité de pilotage est de pouvoir poursuivre le travail entamé sous forme d'un « *accord de partenariat de développement territorial des services aux personnes* ». Il s'agit dorénavant d'étendre cette dynamique au-delà des membres du comité de pilotage du programme et de penser l'après EQUAL.

Le Pays poursuit une mission d'animation et d'ingénierie sur ces questions via un poste de chargé de mission « services aux personnes ». Les contractualisations avec la Région ou le Département disposent également d'un volet d'interventions dans ce champ d'activités.

Quelles que soit les sources de financement, il est souhaitable en complément de l'ingénierie, que les actions engagées bénéficient de moyens financiers pour soutenir le travail collectif des acteurs de ce secteur... Il sera donc nécessaire de rechercher des programmes (programmes européens notamment) pouvant compléter les moyens financiers locaux (CRDD, Proxima,...).

Nous proposons au travers de cette note de formaliser une démarche pour définir et mettre en œuvre un « *accord de partenariat de développement territorial des services aux personnes* » prolongé et élargi.

Document de travail

# 1. 2008 : PHASE DE TRANSFERT ET DIFFUSION DU PROGRAMME EQUAL - ANNEE DE TRANSITION !

La phase 3 du programme EQUAL vise à travailler sur la diffusion et le transfert des travaux réalisés dans le cadre d'EQUAL. Elle coïncide également avec une année de transition pour poursuivre les travaux sur ce champ d'activité.

## A. 2008 : ACTIONS EN COURS / PERSPECTIVES

### - La formation partagée

L'action pilotée par la Fédération ADMR peut se prolonger par une démarche de formation des encadrants des services. Après les questions liées à la « constitution d'un plan de formation des services » il est envisagé de structurer une proposition de formation spécifique aux encadrants pour conduire les services d'aide à domicile.

Des liens seront recherchés avec, à la fois, des sources de financements potentielles (Contrat d'objectif territorial - COT, Engagement de développement de l'emploi et des compétences - EDEC, programme opérationnel FSE 2007/2013) et des partenaires concernés (CNFPT, Université de Saumur et Brigitte CROFF consultant, IRTS...).

Concernant les financements de la CNSA (Caisse nationale de solidarité et d'autonomie) via la DDASS et la DRASS, un dossier unique sera constitué sous l'égide du Pays de Gâtine. Une ligne budgétaire a été créée à cet effet dans le budget 2008 du Pays de Gâtine (60.000€).

### - La création d'emplois partagés

L'action pilotée par AIR dans le cadre de la préparation et de la mise à disposition de bénéficiaires sur une base de données de partage d'emploi reste d'actualité.

Malgré les difficultés sur cette action, la perspective est de poursuivre le travail et d'accentuer notre effort sur le complément d'heures de travail pour les salarié-e-s des services (des services d'aide à domicile, des AI,...).

### - Action d'appui / conseil pour les services d'aide à domicile

L'action se poursuit sur l'ensemble de l'année 2008 via le CLIC de Gâtine. Cet appui / conseil évolue pour à la fois assurer le suivi des actions engagées dans les services d'aide à domicile mais également avec l'enjeu de transmettre cette méthodologie au Conseil Général.

### - Fiches « Trucs et astuces pour l'accompagnement quotidien des personnes psychologiquement dépendantes »

Les fiches seront éditées et une proposition d'intervention sous forme de formation auprès des aidants familiaux mais également des professionnels est mise en oeuvre en partenariat avec France Alzheimer.

### - « Papot'age » : Réseau de visiteurs à domicile

La MSA des Deux-Sèvres, en lien avec le CLIC de Gâtine, anime depuis maintenant 3 ans un réseau de bénévoles / visiteurs à domicile. Ces personnes ont acceptés de se former (sur « l'éthique de la relation ») et de respecter une charte cosignée entre le visité et le visiteur afin d'assurer des visites régulières auprès de personnes âgées isolées.

- **Réseau vigilance / Garde itinérante de nuit / couchers tardifs :**

Suivies dans le cadre de l'intervention du CLIC au sein du programme EQUAL ces actions doivent faire l'objet d'une analyse dans la phase 3 de transfert et diffusion.

Les premières expérimentations ont permis de faire évoluer la tarification mise en œuvre par le Conseil général et ainsi prendre en compte ce type de service de couchers tardifs dans le cadre des « heures APA » (Aide personnalisée à l'autonomie).

Il convient par ailleurs de mesurer, sur les autres aspects de ces actions, les attentes des institutions en charge de ces questions (Conseil Général, caisses de retraite,...).

- **Garde d'enfants en horaires décalés :**

L'expérimentation portée par le Centre social et culturel du canton de Ménigoute se poursuit sur 5 cantons (Airvault, Champdeniers, Ménigoute, Moncoutant, St Loup et Thénézay).

L'année 2008 est une année d'analyse et de transfert des résultats de cette expérimentation vers la CAF, la MSA et le Conseil Général en charge de ces questions de petite enfance.

C'est également le moment de rechercher de nouveaux partenariats pour poursuivre l'expérimentation (trop courte dans le temps) et aider les collectivités locales à appréhender leurs offres de services « petite enfance » (notamment à l'échelon communautaire).

- **Poursuite des travaux sur le chaînage des services petite enfance :**

L'une des questions posées par l'expérimentation de garde d'enfants en horaires décalés est le chaînage de l'offre de services. C'est-à-dire l'organisation dans le temps et dans l'espace des différents services proposés aux familles et comment ceux-ci se complètent pour offrir une palette complète de réponses sur le territoire d'une Communauté de Communes. Au niveau du Pays de Gâtine cette approche permet de d'offrir un cadre d'échange sur la complémentarité des offres de services.

Ainsi cette expérimentation a déjà eu pour conséquence de permettre la signature d'un protocole d'accord (**Annexe n°1 – Protocole CAF/Pays de Gâtine**) entre la CAF et le Pays de Gâtine pour l'accompagnement de deux Communautés de Communes dans la définition d'un « guichet unique » petite enfance.

- **Action « Mobilité » :**

Le site Internet « centre de ressources » est en ligne avec notamment sa base de covoiturage.

Au regard de l'ampleur que représente cet enjeu de la mobilité il est souhaitable qu'une réflexion s'engage entre l'Association Mission Locale Gâtine Emploi et le Pays de Gâtine pour envisager les perspectives de cette action.

- **Affichage de l'offre de services aux personnes du Pays de Gâtine :**

Les informations recueillies depuis le début du programme EQUAL et la coopération qui s'est développée doivent permettre de constituer un outil d'information clair et précis pour les usagers des services du territoire.

Cet affichage, sous forme de portail Internet des services (guichet territorial en ligne), doit par ailleurs permettre de devenir un véritable outil de travail du Pays de Gâtine pour la coordination des services sur le territoire et le développement de nouvelles coopérations.

## B. 2008 : DEMARCHE DE DIFFUSION / TRANSFERT

La réunion du 16 janvier 2008 a ainsi marqué le début de ce travail de diffusion. Un calendrier d'interventions doit maintenant être décliné : formation, conférence,... pour transmettre et diffuser cette perspective de coopération avec les Communautés de Communes du Pays de Gâtine et les acteurs locaux volontaires...

### • Exemples possibles :

- Sur la petite enfance :
  - o Champdeniers : appui à une démarche de réflexion inter services sur le territoire communautaire via le Centre socioculturel... et sur Thénézay : point information famille sur le chaînage de l'offre de services petite enfance...
- Sur les personnes âgées :
  - o Transmettre les conclusions sur les actions appui conseil, garde de nuit,...

### • Déclinaison d'un calendrier d'interventions vers les élus, les employeurs,...

- o **19 juin 2008** – 18h00 (17h00 pour la conférence de presse) présentation officielle des « fiches trucs et astuces » avec France Alzheimer, le CLIC de Gâtine et le Pays de Gâtine
- o **26 juin 2008** – 14h00 Comité d'orientation EQUAL (avec les financeurs) :  
Points abordés :
  - évaluation EQUAL (avec Mr CORMONT du COPAS),
  - pré programme du colloque du 18 novembre 2008,
  - perspectives après EQUAL
- o **1<sup>er</sup> juillet 2008** – commission petite enfance du Pays de Gâtine :
  - bilan horaires décalés et perspectives,
  - protocole sur l'accompagnement des Communautés de Communes sur la notion de « guichet unique »
- o ... **septembre 2008** - commission petite enfance du Pays de Gâtine :
  - travaux sur les RAM par la CAF et perspectives
- o **18 septembre 2008** – 18h00 (17h00 pour la conférence de presse) présentation d'un bilan du service de garde itinérante de nuit de Parthenay avec le CCAS; le CLIC de Gâtine et le Pays de Gâtine.
- o **16 octobre 2008** – 18h00 (17h00 pour la conférence de presse) présentation du bilan et des perspectives de l'action Appui conseil / formation partagée et partage d'emploi avec le CLIC de Gâtine, la fédération ADMR, AIR et le Pays de Gâtine.
- o **18 novembre 2008** – toute la journée ; colloque de clôture EQUAL au Palais des congrès de Parthenay.

## C. 2008 : TRAVAUX AVEC L'INSTITUT NATIONAL DU DEVELOPPEMENT LOCAL (INDL) SUR L'ANALYSE D'UNE DEMARCHE D'INNOVATION TERRITORIALE.

« Comment passe t-on d'un collectif d'acteur à un acteur collectif ? »

Une démarche est engagée tout au long de 2008 pour travailler avec l'INDL sur l'analyse de la démarche EQUAL et sa diffusion.

L'accompagnement de la démarche globale est assuré par un référent de la fac de Poitiers (Gwénaél DORE).

Dans le cadre des travaux menés avec l'INDL, une restitution de l'enquête des étudiants de la fac de Poitiers a été réalisée **le 7 février 2008** lors du comité de pilotage EQUAL.

Par la suite, le **1<sup>er</sup> et 2 avril 2008**, s'est tenue une réunion INDL à Agen puis les 8 et 9 juillet 2008.

Le colloque de clôture d'EQUAL sera préparé pour le **18 novembre 2008** en proposant que le **19 novembre 2008** soit organisée l'une des rencontres nationales INDL à Parthenay.

## 2. LES SERVICES AUX PERSONNES : PROGRAMME DE TRAVAIL 2009 – 2013

La fin du programme EQUAL ne doit pas stopper les actions engagées sur le territoire. Par ailleurs, les partenaires souhaitent faire émerger de nouvelles coopérations.

Il est proposé au travers des éléments qui suivent une nouvelle étape par la constitution d'un « **accord de partenariat de développement territorial des services aux personnes** » élargi à l'ensemble des structures de services du territoire.

Cette perspective touche une centaine de structures de Gâtine impliquées dans ce secteur d'activités.

### A. ENJEUX AUTOUR DES SERVICES AUX PERSONNES

Engager un plan de développement des services aux personnes sous la forme d'un « **accord de partenariat de développement territorial des services aux personnes** » signifie l'engagement des partenaires autour de plusieurs enjeux :

- **(Mieux) prendre en compte les attentes et les besoins des populations en terme de services,**
- **Améliorer la situation des employé-e-s de ce secteur d'activités,**
- **Développer la mutualisation et la coopération entre les services notamment sur les emplois partagés et la formation,**

## B. SUR QUOI DOIT PORTER LE PROGRAMME DE TRAVAIL

Les travaux déjà menés, parfois sous forme d'expérimentation dans le cadre d'EQUAL, sont à poursuivre. Ainsi se dessinent plusieurs axes précis :

- **Appuyer les démarches de professionnalisation, de qualification et de coopération des employeurs et des salarié-e-s de ce secteur d'activités,**
  - o mener une démarche de professionnalisation des encadrants des services,
  - o poursuivre la démarche de formation partagée par l'animation d'une coordination territoriale en lien avec le CNFPT et structurer des formations hors catalogues,
  - o construire des demandes de financements communes par l'intermédiaire du Pays de Gâtine (comme les dossiers DRASS et DDASS),...
- **Soutenir la création d'emplois partagés,**
  - o dans une logique de complément d'emploi pour les salarié-e-s,
  - o vers la constitution de groupements d'employeurs et le développement de la coopération (notamment à l'échelle des communautés de communes),
- **Afficher l'offre de services du territoire (et soutenir les coordinations) :**
  - o en replaçant le bénéficiaire au centre des préoccupations des services,
  - o en affichant les différents services :
    - qu'ils soient de confort (jardinage,...) que les personnes se paient elles mêmes ou financés par les organismes d'aide sociale comme le Conseil Général, les caisses de retraites,... ;
    - qu'ils soient pour les différents publics : personnes âgées, petite enfance, personnes handicapées,...
  - o en soutenant les démarches de coordination à un niveau communautaire ou Pays.

Le 16 janvier 2008 s'est déroulée une première réunion de restitution des enseignements d'EQUAL afin de lancer « l'après EQUAL ». Les remarques et les échanges qui ont eu lieu ce soir là nous permettent d'envisager la poursuite de ce travail.

Une attention particulière sera portée à la participation active des bénéficiaires de ces services dans nos réflexions.

## C. APPELS A PROJETS ET FINANCEMENTS IDENTIFIES

Afin de soutenir les projets émergents des coopérations des acteurs du champ des services aux personnes les contrats avec la **Région (Contrat régional de développement durable)** et le **Département (Proxima)** seront étudiés précisément pour envisager leurs interventions dans ces domaines.

D'autres possibilités sont étudiées :

- Recherche de partenariats pour la valorisation de nos démarches de coordination des services petite enfance et personnes âgées :

- Etude des financements européens afin d'envisager la poursuite des travaux de coordination, de formation, de coopérations transnationales :
  - o Contact en cours avec la CAF et la CNAF avec un rendez-vous avec la **commission « relations internationales » de la CNAF** le 18.06.2008,
  - o Dossier déposé pour « créer des emplois partagés – par le développement d'un réseau d'employeurs pour lutter contre les situations de 'travailleurs pauvres' » auprès du **Haut Commissaire aux solidarités actives (NON RETENU)**
  - o Dossier déposé au **Ministère de l'économie** et **ANSP** sur un plan de développement « Gâtine SERVICES »,
  - o **Conférence européenne des services de proximité** en partenariat avec le Conseil Général des Deux-Sèvres (2 – 4 juillet 2008 à Paris)
  - o Dépôt d'un dossier **INTERREG 4C** (ouverture de l'appel à projet à Lille le 27 et 28 octobre 2008 avec réponse à transmettre avant le 30 janvier 2009),
  - o **Programme opérationnel FSE 2007 / 2013** afin d'envisager également d'autres démarches innovantes...
    - Garde d'enfants en horaires décalés,
    - ...
  - o Et plusieurs autres programmes comme : **Grundtvig, Eeagrants, appel à projet national FSE innovations / via RACINE**,...

#### **D. QUELLE ORGANISATION POUR LE PAYS DE GATINE**

Le pilotage des actions dans ces domaines doit pouvoir s'appuyer sur des élus référents dans les domaines de personnes âgées et de la petite enfance.

- o La partie enfance dispose déjà d'une « **commission petite enfance** » réunissant à la fois des élus et des techniciens en charge de ces questions dans les Communes et les Communautés de Communes de Gâtine. Se joignent à cette commission les techniciens de la CAF, de la MSA et de la PMI.
- o Pour les actions liées aux personnes âgées, une structure du territoire coordonne déjà les actions dans ces domaines : le **CLIC de Gâtine**. En fonction des besoins, au cas par cas, des groupes de travail avec les services d'aide à domicile pourraient être mis en place pour coordonner ces actions (appui / conseil, plan de formation partagée,...).

Il s'agira de déterminer, entre le Pays de Gâtine et ses partenaires, les modalités de pilotage de cet « **accord de partenariat de développement territorial des services aux personnes** » et un échéancier incluant à la fois la démarche de mobilisation de l'ensemble des structures jusqu'à la mise en œuvre des différentes actions.

